



Extrait du registre des délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2017/04/03/11

Séance du 3 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 56
Nombre de présents : 48
Nombre de votants : 54

Date de convocation :
24/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
M. Vincent CROCC	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
M. Dominique DURAND	Mme Sophie BRÉAL retard, vote à partir du point 2 de l'ordre du jour	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER
Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR
Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER
Mme Séverine MAYEUX	M. Jean-Marc ERNAULT	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Michel RENAUDIN	Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Dominique KACZMAREK			

<u>Absents</u>	M. Alban MARTIN qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Denis GATEL qui donne pouvoir à M. Joseph MENARD	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Dominique PELHATE qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	Mme Marion BELLIER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Olivier MARAIS absent
M. Gérard ROGEMONT absent	

Objet : Acquisition d'un terrain avenue Pierre Le Treut

Rapporteur : Thierry SCHUFFENECKER

Châteaugiron s'est portée candidate pour accueillir un lycée. En effet, la Région envisage de construire un nouveau lycée au sud de Rennes à l'horizon 2025. Il importe de disposer du foncier dès maintenant. Ainsi, le terrain situé au sud de l'agglomération, à l'angle de la RD 463 et de l'avenue Pierre Le Treut, cadastré section ZA n° 480 d'une contenance de 3ha85a 88ca est le site retenu.

A proximité des équipements scolaires, sportifs et culturels existants, d'accès aisé par les voies routières, le terrain offre les caractéristiques optimales pour sa destination.

Propriété de la SAS VIABILIS AMENAGEMENT, il est proposé de l'acquérir au prix de 115 764,00 € auquel s'ajouteront les frais d'acte.

Vu le code général des collectivités générales,

Vu le montant de l'acquisition inférieur au seuil de consultation du service du Domaine,

Après en avoir délibéré, à 53 voix pour, et une abstention (Monsieur Dominique KACZMAREK) le Conseil municipal :

- décide de l'acquisition de la parcelle ZA 480, d'une surface de 3ha 85a88ca à la SAS VIABILIS AMENAGEMENT

- décide de s'acquitter du prix du terrain pour un montant de 115 764,00 € et des frais d'acte

- autorise le Maire ou le Maire délégué de CHATEAUGIRON à signer l'acte établi par Maître LE MOGUEDEC, notaire à Châteaugiron désigné par le vendeur, et toutes les pièces ayant trait à cette acquisition

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Françoise GATEL